



# CHAMPAGNAC LA NOAILLE



Bulletin Municipal - juin 2014

N°1

# Votre équipe municipale et les rôles de chacun....



**Jean Pierre VALADOUR**

**MAIRE**

*Conseiller Communautaire (com. des finances)*

*Délégué au SIRTOM (com. appels d'offres)*

*Délégué au Syndicat des Eaux du Morel (com. des Finances)*



**Bernadette TAUTOU**

*Premier Adjoint*

*Conseiller Communautaire*

*Délégué au SIERRE*

*Chargée de la gestion des gites.*



**Serge NALDO**

*Deuxième Adjoint*

*Correspondant Défense*

*Délégué au syndicat des Eaux du Morel*



**Herve LEYMARIE**

*Conseiller Municipal*

*Délégué au Syndicat de l'étang Prévot*

*Centre de secours de Montagnac*

*Délégué Sécurité Routière*



**Jacqueline BUISSON**

*Conseillère Municipale*

*Délégué au SIRTOM*

*Délégué au Syndicat des eaux du Morel  
et membre du bureau.*



**Sylvie DEMARET**

*Conseillère Municipale*

*Commission de l'aide sociale*

*Commission des travaux*

*Chargée des espaces verts et du Fleurissement*



**Séverine DE SOUSA**

*Conseillère Municipale*

*Délégué au syndicat de l'étang Prévot*



**Gérard MANOUX**

*Conseiller Municipal*

*Commission des travaux*

*Délégué au SIERRE vice-président du*

*Syndicat de l'étang Prévot*

*Chargé de l'encadrement de l'employé  
communal.*



**Ludovic VERNEJOUX**

*Conseiller Municipal*

*Commission de l'Aide Sociale*



**Sophie LEBRANCHU**

*Conseillère Municipale*

*Commission de l'aide sociale,*

*Centre de secours de Montagnac*



**Pascale MARCHAND**

*Conseillère Municipale*

*Gestion des gites.*

*Commission de l'aide sociale*

*Rédactrice bulletin municipal*

## LE MOT DU MAIRE

Chères Champagnacoises, chers Champagnacois,

Je tiens d'abord à vous remercier pour votre civisme : vous avez été 96,5% à vous exprimer lors des dernières élections municipales, seulement 7 électeurs inscrits n'ont pas voté. C'est dire toute l'importance que vous avez donné à cette élection et cela engage encore davantage votre nouvelle équipe municipale.

Vous avez été nombreux à nous faire confiance, nous vous en remercions nous en sommes fiers et honorés et nous saurons en être dignes.

Nous sommes maintenant les élus de toute la commune ; dans cette période difficile, nous allons œuvrer pour le bien de tous, pour encore plus de solidarité, pour une vie sociale animée et nous serons toujours à votre écoute.

Vous êtes nombreux à l'attendre, nous vous l'avions promis voici donc le premier numéro de votre bulletin municipal.

Son objet est simple :

- Vous informer des décisions prises par le conseil municipal, vous faire part de ses projets
- Vous informer des événements survenus dans la commune
- Vous tenir au courant des décisions prises au niveau des intercommunalités : Communauté de Communes de Ventadour, Syndicat des eaux du Morel, Syndicat de l'étang Prévôt, Sirtom, etc.
- Vous informer de l'arrivée sur la commune de nouveaux habitants, de l'état civil,
- Donner la parole aux associations qui pourront présenter leurs actions, les manifestations qu'elles organisent.

Ce premier bulletin sera sûrement imparfait ; je compte sur votre indulgence et aussi sur vos suggestions pour améliorer le prochain.

Vous trouverez sur la page ci-contre, une présentation de vos élus pour mieux les connaître et savoir quel est leur rôle au sein du Conseil Municipal. Nous sommes tous à votre disposition.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Jean Pierre VALADOUR

### LES « MAIS »

En Corrèze et dans une grande partie du monde occitan, du Limousin et du Val d'Aoste on a coutume de planter un arbre décoré d'un drapeau en l'honneur des nouveaux élus.



Nous avons respecté cette tradition qui nous a permis de rencontrer un grand nombre de Champagnacoises et Champagnacois dont Mme Marie Laurent, la doyenne de notre commune qui nous a fait l'honneur d'assister à la plantation du mai chez Sophie Lebranchu à Nussanes.

## **Le Conseil Municipal a voté le budget.**

*Le Conseil Municipal s'est réuni le 25 avril 2014 à 20h30.*

Monsieur le Maire présente d'abord les comptes administratifs de 2013 : le compte administratif principal présente un excédent de 58.400,45€, le compte administratif du CCAS un excédent de 1.206,79€ ; ces deux comptes sont approuvés à l'unanimité. Le compte administratif de l'assainissement présente un résultat déficitaire de 13378,58€ et est approuvé par 10 voix pour une abstention.

Monsieur le Maire présente ensuite dans le détail les budgets pour 2014 : le budget principal à l'équilibre est approuvé à l'unanimité pour un montant de 242.259,00€ en section de fonctionnement et de 165.764,00€ en section d'investissement ; le budget du CCAS à l'équilibre est approuvé à l'unanimité pour un montant de 1.206,00€ en section de fonctionnement ; le budget de l'assainissement à l'équilibre est approuvé à l'unanimité pour un montant de 21.903,00€ en section d'exploitation et à 4.202,00€ en section d'investissement.

Dans le souci de favoriser une bonne administration communale, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide pour la durée du mandat, d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toute décision dans le cadre d'un marché à procédure adaptée concernant la préparation, la passation, l'exécution, le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant maximum de 90.000,00 € ainsi que toute décision concernant les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Monsieur le Maire présente ensuite l'agence départementale Corrèze Ingénierie qui a vocation à assurer aux collectivités une assistance essentiellement d'ordre technique pour réaliser ou faire réaliser leurs études et leurs travaux. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide d'adhérer à Corrèze Ingénierie.

Le Conseil Municipal valide ensuite les comptes administratifs l'affectation du résultat de fonctionnement et le budget 2014 du SIVU du centre de secours de Montagnac ainsi que le montant de la participation des communes.

Le Conseil Municipal décide ensuite à l'unanimité de ne pas modifier les taux d'imposition en vigueur en 2013 soit :

- taxe d'habitation : 5.85%
- taxe foncière bâti : 11.91%
- taxe foncière non bâti : 73.94%.

Pour régulariser le tracé de la voie communale du Bech, le maire précédent avait sollicité le passage d'un géomètre. Il convient maintenant d'établir les actes de cession. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité désigne Me Couturon pour l'établissement des actes, autorise Monsieur le Maire à signer les actes, dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Le Conseil Municipal décide ensuite de faire procéder au triage des parcelles B414 et B415 situées à Combrignac et appartenant à la commune et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour mener à bien cette affaire.

Le Conseil Municipal propose une liste de 24 noms à la Direction départementale des Finances Publiques afin de renouveler la commission communales des impôts directs.

Les questions diverses sont ensuite abordées : il est décidé de continuer le projet de columbarium et de parking initié par la précédente municipalité ainsi que d'acquérir une nouvelle débroussailleuse. Monsieur le Maire présente les devis établis par la DDT pour la voirie et Monsieur Leymarie les devis pour le mobilier urbain.

### **ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Comme il a déjà été signalé par le passé, le rejet dans les égouts de matières non dégradables (lingettes, protections féminine, et parfois serpillière ...) est strictement interdit. Cela provoque, malgré un entretien quotidien de la station d'épuration des eaux, une détérioration de la pompe et à terme son remplacement comme cela a été le cas de nombreuse fois.

**Cout de l'opération : 3 800 €.**

Un nouveau remplacement entrainera nécessairement une hausse du tarif de l'assainissement collectif. Nous rappelons également que les eaux pluviales doivent être séparées des eaux usées.

***Merci pour le bien de tous de respecter ces consignes.***

# Conseil Municipal du 23 mai 2014.

*Le Conseil Municipal s'est réuni le 23 mai 2014*

## A l'ordre du jour :

• **Embauche d'un agent d'accueil** et d'entretien : en raison de la démission de Mme Christine NARD, le poste d'agent d'accueil et d'entretien pour 30 heures mensuelles s'est trouvé vacant.

Onze candidatures ont été déposées pour pourvoir ce poste.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'embaucher Mlle Elisabeth ECOMARD en contrat à durée déterminée.

• **Achat de l'immeuble Gauthier** : afin de faire des projets Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de se positionner sur le principe de l'achat de l'immeuble Gauthier.

Le Conseil Municipal à l'unanimité est favorable au principe de l'achat.

• **Travaux de voirie** : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le montant de la subvention pour les travaux de voirie accordée par le Conseil Général pour les six ans à venir est de 29 527€ soit une baisse de presque 50% par rapport à ce qui avait été octroyé jusque-là.

Il présente ensuite les devis établis. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'effectuer des travaux sur les voies communales pour un montant hors taxe de 22 000€.

• **Achat d'une épareuse** : Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'acheter une épareuse pour l'entretien des voies communales et présente les devis établis par les établissements Juillard Condat et Défi-Mat. Le Conseil Municipal décide de l'achat et retient le devis de Défi-Mat moins disant pour un montant de 9800€ HT. Ce matériel sera financé par une subvention du Conseil Général pour 3 920€ (40%) et par les fonds propres de la commune pour 5 880€.

• **Vente de pierres** : des pierres provenant de la démolition d'une grange sont stockées sur un terrain communal, Monsieur Le Maire informe qu'il y a des demandes d'achats de ces pierres. Le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour cette vente et fixe le prix à 40€ le M3.

• **Questions diverses** : afin de faciliter la gestion des terrains communaux et sectionnaux boisés il est proposé de soumettre la commune au régime forestier auprès de l'ONF ; le conseil municipal approuve cette proposition.

Le conseil Municipal dans le cadre du projet « un chemin une école » autorise le passage et le balisage par l'école de Marcillac d'une portion de chemin sur la commune.

Dans le cadre du fleurissement de la commune un projet est en cours pour le terrain devant le kiosque.

Pour la création d'un point « déchets verts » une étude est également en cours.

Madame Pascale Marchand est chargée de la rédaction du bulletin municipal.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VENTADOUR

Lors du conseil communautaire du 05 juin 2014 la Communauté de Communes a décidé d'augmenter la taxe d'habitation qui passe de 6,83 % à 7,38% et la taxe foncière sur le non bâti qui passe de 3,72% à 4,02%.

## SIRTOM

Augmentation de la redevance pour la collecte hebdomadaire des ordures ménagères

- 1 personne : 124 €
- 2 personnes : 160 €
- 3 personnes : 172€
- 4 personnes : 190 €
- 5 personnes : 208 €
- 124 € : pour les résidences secondaires

## SYNDICAT DE L'ETANG DU PREVOT

Traditionnellement c'est en novembre que le Syndicat intercommunal du Prévot effectue la vidange l'étang. Une fois l'étang asséché la pêche peut commencer, les pêcheurs bénévoles vont tirer les filets et trier les poissons.

*Cet évènement prévu le samedi 22 novembre 2014 à partir de 8h30, est une curiosité à découvrir en famille, venez nombreux pour encourager ces pêcheurs.*



# Rappel sur nos associations....

## L'ENTENTE CHAMPAGNACOISE

Créée en 1947 « L'amicale sportive des anciens élèves de l'école de Champagnac La Noaille », devenue en 1978 « l'Entente Champagnacoise » par sa fusion avec le foyer rural a su depuis 62 ans offrir aux habitants de la commune de grands moments de fêtes et de plaisirs. Nous allons nous efforcer de continuer ce qui a été commencé, et de faire aussi bien que nos prédécesseurs.

*Voici notre programme pour notre fête votive du 18/19/20 juillet 2014.*

**Vendredi 18 juillet :** Zumba Party durée 1h30 en extérieur

**Samedi 19 juillet :** Concours de pétanque suivi à 17h00 d'un marché de pays restauration sur place accompagné de José Fortuna qui animera la soirée.

**Dimanche 20 Juillet :** Fête foraine, randonnée pédestre, vide greniers, déambulation de la troupe « les balladingues », repas poulet basquaise, dans l'après-midi : majorettes de Limoges, animation de rues, radio crochet, tirage tombola, et pour finir le traditionnel feu d'artifice.

**Samedi 11 Oct. :** Soirée antillaise (salle des Fêtes à 20h)

**Dimanche 9 Nov. :** Poule au Gibier (salle des Fêtes à 14h)

**Mercredi 31 Déc. :** Réveillon ST Sylvestre

A savoir aussi tous les 15 jours cours de zumba à la salle des fêtes avec Cardio fit Aurel si vous êtes intéressés veuillez prendre contact pour plus de renseignements.

## PRÉSENTATION DU NOUVEAU BUREAU

Président d'honneur : Valadour Jean Pierre

Présidente : Gorse Sandrine

Vice-président : Coucharrière Bernard

Trésorière : Nard Sylvie

Trésorier adjoint : Vernéjoux Ludovic

Secrétaire : Vernéjoux Marie Noëlle

Secrétaire adjoint : Serre Jean Claude

Ainsi que de nombreux membres tous dévoués et désireux du bon déroulement de nos diverses manifestations.

*Si toute fois des personnes souhaitent rejoindre notre équipe veuillez contacter Sandrine Gorse,*

*au 06.87.53.02.44 /05.55.27.43.38 Mail : sandrine.gorse0958@orange.fr*

## CHEZ NOUS À CHAMPAGNAC-LA-NOAILLE

L'association «Chez nous à Champagnac-la-Noaille», fondée en novembre 1995, se donne pour but de publier une revue d'histoire locale. Le n°1 a été publié en juin 1996.

Depuis, 36 numéros ont été publiés : 55 pages environ pour chaque numéro, 2 numéros par an, en juin et en décembre.

Le contenu de la revue s'est diversifié : histoire locale, bien sûr, textes en occitan limousin (le « patois »), des chroniques, l'Album (anciennes cartes postales, photos anciennes et récentes), des recettes de cuisines.

L'association et sa revue (250 abonnés environ) rassemblent des Champagnacois et des habitants des villages alentour, des amoureux de la Corrèze, de son patrimoine et de son histoire, mais aussi des Champagnacois d'origine dispersés dans toutes les régions de France et même à l'étranger (Etats-Unis, Italie). Elle essaye d'être à la fois bien documentée et accessible à tous et est devenue une référence.

*La revue est surtout vendue par abonnements. Le prix de l'adhésion-abonnement est de 12 € par an (2 numéros) avec éventuellement des frais d'envoi. Le prix de la revue au n° est de 7 €.*

A ces activités éditoriales, «Chez nous à Champagnac la-Noaille» ajoute des activités festives et touristiques, ouvertes à tous. Elle conduit les Champagnacois à la découverte du patrimoine du Limousin et des régions voisines : un voyage annuel d'une journée en car avec, en rentrant, un casse-croûte, à la salle des fêtes, deux sorties plus proches (visites et repas au restaurant, participation aux journées du patrimoine), des sorties de l'après-midi, un repas avec un menu «corrèzien».

L'Association a en dépôt les objets et outils anciens du « grenier de Sédières » qui pourraient devenir le fonds d'une «maison du patrimoine».

## ASSOCIATION LOU LIADOUR

En patois, le liadour est l'outil servant à lier les gerbes de seigle, blé ...

Belle expression pour cette association des aînés qui compte une trentaine d'adhérents. Les activités sont organisées au rythme de deux après-midi par semaine pour jouer à la belote, faire des sorties dans les villages alentours, puis l'on refait le monde autour d'un café. Ces rencontres peuvent aussi donner lieu à des journées à thème, exemple fabrication du pain à l'ancienne

Les joueuses de belote ont été finalistes des concours départementaux, félicitations.

Dans l'année trois manifestations particulières sont prévues. Début janvier l'assemblée générale suivie de la galette des rois, le premier dimanche de mars le loto, et une sortie d'été en car pour une visite touristique et un repas gastronomique.

Le 3 juin dernier nos anciens sont allés visiter les ardoisières de Travassac, suivi d'un repas au restaurant le St Gilles à Objat puis visite du château et du Haras de Pompador.



### CONTACTS

Président : **Bernard Coucharrière**

05.55.27.87.71 mail [s.coucharriere@orange.fr](mailto:s.coucharriere@orange.fr)

Vice-président : **Michel Dambron**

Secrétaire : **Huguette Chabrierie**

Secrétaire adjointe : **Irène Vialle**

Trésorière : **Renée Tautou**

Trésorière adjointe : **Lucette Ravoux**

à venir...

Le liadour aura son stand lors des festivités organisées par l'entente Champagnacoise les 19 et 20 juillet 2014. Vous y trouverez une exposition vente de produits fabriqués par les adhérents (confiture, pâtisserie, broderie, bijoux, tricot, porcelaine peinte à la main ...) Début décembre, à la salle des fêtes de la commune est organisé un repas préparé par un traiteur ainsi qu'une animation musicale.

### CONTACTS

**Claude Latta**

[claudelatta@orange.fr](mailto:claudelatta@orange.fr) tél : 05 55 27 87 46

**Jean-Claude Serre**

[jean-claude.serre@champagnac-la-noaille.com](mailto:jean-claude.serre@champagnac-la-noaille.com) tél : 05 55 27 85 96

Site internet de JC Serre :

<http://www.champagnac-la-noaille.com>

à venir...

Les sorties (avec repas au restaurant) prévues en 2014 sont les suivantes :

**23 août 2014** : voyage en car au château de Hautefort (Dordogne) et à Saint-Robert (Corrèze)

**20 septembre 2014** (journées du patrimoine): sortie en co-voiturage à Curemonte et à Varetz.

**28 octobre 2014** : sortie en co-voiturage au « cadran » à Ussel (la vente des bovins).

Deux « sorties de l'après-midi » sont prévues en août à la Roche-Canillac et dans une entreprise d'Egletons (dates à fixer).



## COMMEMORATION

### 69ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

La cérémonie très solennelle s'est déroulée en présence d'une quarantaine de Champagnacois et Champagnacoises et des pompiers de Montagnac. En hommage à ces combattants et libérateurs nous avons pu écouter trois messages : le 1er de l'Union Française des Associations des combattants et des victimes de guerre, lu par Anaïs Lebranchu, le second texte lu par Hervé Leymarie était l'ordre du jour n°9 adressé à l'armée française par le Général d'armée De Lattre de Tassigny le 9 mai 1945, et le troisième un message de M. Kader Arif

secrétaire d'état auprès du Ministère de la défense chargé des anciens combattants et de la mémoire, lu par Pascale Marchand. L'ensemble des personnes présentes ont ensuite été convié au vin d'honneur servi dans la salle de la cantine.





La commune s'est embellie de jardinières où fleurs, plantes et herbes aromatiques ont trouvées leur place sans dépenses excessives. Toutes graines, boutures seront les bienvenues pour continuer de réaliser des plantations sans frais.  
 Nous remercions Monsieur Yves TOURNEIX pour avoir remis en état gratuitement le chemin communal qui va de la Femme Morte au Feyt. Merci aux utilisateurs de respecter le travail réalisé.

## REPAS DES ELUS samedi 03 mai 2014

**Un grand succès pour ce repas offert par les élus. Vous étiez nombreux à avoir répondu à notre invitation. Un repas qui s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse. Monsieur le maire souhaite la bienvenue à tous par ce mot d'accueil :**

Bonjour à tous.

La nouvelle équipe municipale est heureuse de vous accueillir et de vous offrir ce moment de convivialité.

Nous vous remercions toutes et tous d'être là et nous remercions toutes celles et tous ceux nombreux qui nous ont largement apporté leur confiance lors de cette élection municipale, nous en sommes très fiers et très honorés nous saurons en être dignes et nous n'oublierons pas que nous sommes maintenant les élus de toute la commune.

Je tire mon chapeau aux électeurs Champagnacois pour leur civisme : 200 inscrits, 193 votants, 0 nuls, 193 suffrages exprimés 96.5% de participation, vraiment BRAVO.

Je tiens à remercier toute mon équipe pour la belle campagne électorale que nous avons menée et je compte sur elle maintenant pour faire aboutir nos projets.

Je salue l'ancienne équipe municipale pour son dévouement au service de la commune et pour le travail qu'elle a accompli. Nous avons été amenés récemment à voter le budget de la commune et nous avons pu constater sa bonne santé financière et son très faible endettement.

Nous allons maintenant pouvoir agir, en réalisant des projets initiés par l'ancienne équipe comme la création d'un parking et d'un columbarium au cimetière et ceux projetés par notre équipe comme la création d'une maison du patrimoine, l'aménagement du terrain Touzac, la valorisation du site de Combrignac et de la plage du Prévot entre autres, bien sûr nous ne négligerons pas la voirie et comme nous vous l'avons promis nous vous informerons de tout cela par le biais du bulletin municipal que nous sommes en train de mettre en place.

Je tiens à dire que la municipalité soutiendra autant qu'elle le peut les associations de la commune, elles sont très importantes pour sa vie sociale et ce sont elles qui font rayonner Champagnac au-delà de ses frontières ; elles auront d'ailleurs leur espace dans le bulletin municipal.

Merci de m'avoir écouté, bon appétit à tous.

Jean Pierre Valadour

